

Personnes prises en charge pour syndrome coronaire aigu (SCA) en 2019

1. Méthodes de calcul des indicateurs

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses

(https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/rapport_charges_et_produits_-_propositions_de_lassurance_maladie_pour_2022_juillet_2021.pdf).

- Champ : Tous régimes confondus pour les effectifs, les taux et les dépenses (sauf en ce qui concerne la mortalité (Régime Général strict)). Seules les dépenses individualisables, pouvant être rattachées à un bénéficiaire de soins, sont prises en compte.

- Méthode : algorithme de définition de la pathologie : Personnes hospitalisées au cours de l'année n pour une cardiopathie ischémique aigüe (diagnostic principal d'un des Résumé d'Unité Médicale).

- Les standardisations sont réalisées sur les structures d'âge et de sexe de la population française, estimées par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2020, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.

- Les effectifs sont arrondis à la centaine.

2. Effectifs, caractéristiques et taux

En 2019, on dénombre 103 600 personnes prises en charge pour syndrome coronaire aigu (SCA), dont 32% de femmes. Les âges moyen et médian sont respectivement de 69 ans et 70 ans. La part des personnes âgées de plus de 75 ans est de 38%, dont 46% sont des femmes. Le taux brut tous régimes confondus est de 1,56‰ personnes (le dénominateur correspondant aux 66 266 700 personnes ayant bénéficié de soins remboursés au moins une fois dans l'année). Standardisé sur la structure de la population INSEE, il est de 1,53‰ personnes. Parmi les personnes de moins de 60 ans bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUC), 0,77‰ sont prises en charge pour syndrome coronaire aigu (SCA), contre 0,56‰ de la population générale de même âge et de même sexe (taux standardisés : 1,13‰ contre 0,56‰).

**Tableau 1. Effectifs et taux bruts
des personnes prises en charge pour syndrome coronaire aigu (SCA) par classe d'âge en 2019**

	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Hommes							
Effectif	< 100	600	13 100	16 700	18 800	21 400	70 500
Taux brut	0‰	0,08‰	1,6‰	4,19‰	5,45‰	8,18‰	2,23‰
Femmes							
Effectif	< 100	200	3 200	4 600	6 900	18 200	33 100
Taux brut	0‰	0,02‰	0,37‰	1,08‰	1,78‰	4,57‰	0,96‰
Total							
Effectif	< 100	700	16 300	21 400	25 700	39 600	103 600
Taux brut	0‰	0,05‰	0,96‰	2,57‰	3,51‰	6‰	1,56‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

**Tableau 2. Effectifs, taux bruts et standardisés
des personnes prises en charge pour syndrome coronaire aigu (SCA) par région en 2019**

	Hommes			Femmes			Total		
	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé
Auvergne-Rhône-Alpes	7 900	2,10‰	2,04‰	3 700	0,91‰	0,90‰	11 700	1,48‰	1,46‰
Bourgogne-Franche-Comté	3 700	2,79‰	2,44‰	1 700	1,22‰	1,07‰	5 400	1,97‰	1,75‰
Bretagne	3 700	2,34‰	2,14‰	1 700	0,97‰	0,86‰	5 400	1,63‰	1,48‰
Centre-Val de Loire	2 900	2,41‰	2,14‰	1 400	1,06‰	0,95‰	4 300	1,70‰	1,53‰
Corse	400	3,02‰	2,50‰	200	1,40‰	1,23‰	700	2,18‰	1,86‰
Grand Est	6 300	2,50‰	2,34‰	3 000	1,10‰	1,04‰	9 300	1,77‰	1,67‰
Guadeloupe	200	1,04‰	0,94‰	100	0,48‰	0,48‰	300	0,73‰	0,69‰
Guyane	< 100	0,87‰	1,23‰	< 100	0,34‰	0,78‰	100	0,58‰	0,98‰
Hauts-de-France	5 700	2,00‰	2,11‰	3 100	1,00‰	1,06‰	8 700	1,48‰	1,56‰
Ile-de-France	9 000	1,57‰	1,80‰	3 800	0,60‰	0,74‰	12 800	1,06‰	1,25‰
Martinique	200	1,32‰	1,13‰	100	0,58‰	0,54‰	300	0,91‰	0,80‰
Mayotte	< 100	0,74‰	1,33‰	< 100	0,22‰	0,68‰	< 100	0,46‰	1,01‰
Normandie	3 800	2,41‰	2,25‰	1 900	1,13‰	1,04‰	5 700	1,74‰	1,63‰
Nouvelle Aquitaine	7 600	2,68‰	2,31‰	3 700	1,17‰	1,00‰	11 300	1,89‰	1,64‰
Occitanie	7 600	2,68‰	2,40‰	3 500	1,13‰	1,02‰	11 100	1,88‰	1,70‰
Pays de la Loire	3 800	2,09‰	2,00‰	1 800	0,90‰	0,85‰	5 600	1,47‰	1,42‰
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6 500	2,65‰	2,37‰	2 900	1,06‰	0,95‰	9 400	1,82‰	1,64‰
Réunion	800	1,81‰	2,32‰	400	0,85‰	1,31‰	1 200	1,30‰	1,80‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

3. Mortalité quelle que soit la cause

**Tableau 3. Effectifs et taux bruts de mortalité
des personnes prises en charge pour syndrome coronaire aigu (SCA) par classe d'âge en 2019**

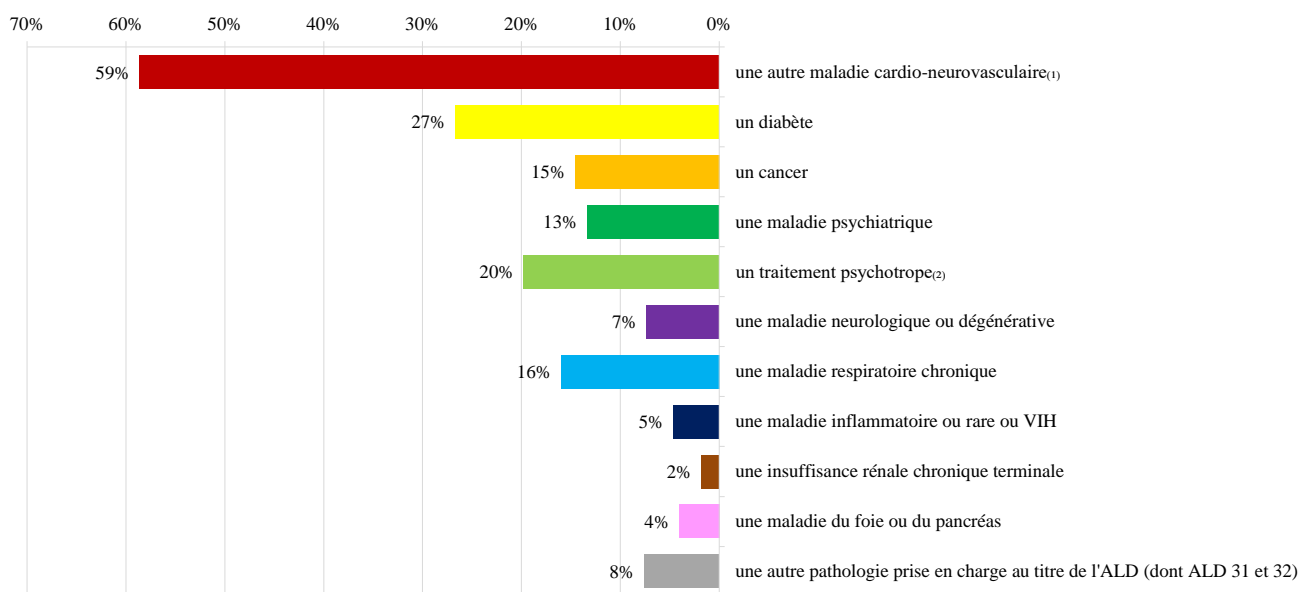
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Effectif décédé	< 100	< 100	300	700	1 500	5 300	7 800
Effectif total	0	600	13 400	17 000	19 900	28 600	79 500
Taux brut	-	-	2,20%	4,20%	7,41%	18,48%	9,78%

Source : SNIRAM/SNDS / Régime Général (hors Sections Locales Mutualistes)

Les âges moyen et médian au décès des personnes prises en charge pour syndrome coronaire aigu (SCA) décédées en 2019 sont respectivement de 79 ans et de 82 ans.

4. Polypathologie et traitements

**Graphique 1. Parmi les personnes prises en charge pour syndrome coronaire aigu (SCA),
pourcentage de personnes avec au moins...**



Source : SNIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

Note : une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

⁽¹⁾ dont 1,5% Accident vasculaire cérébral aigu ; 6,9% Séquelles d'accident vasculaire cérébral ; 8,4% Insuffisance cardiaque aiguë ; 22,5% Insuffisance cardiaque chronique ; 11,3% Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 35,6% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 13,3% Maladie valvulaire ; 0,4% Embolie pulmonaire aiguë ; 2% Autres affections cardiovasculaires

⁽²⁾ Hors personnes identifiées comme ayant une maladie psychiatrique

5. Dépenses pour l'Assurance Maladie

Sur les 167 milliards d'euros de dépenses tous régimes confondus, 1 030 millions d'euros (0,6%) sont attribués à la prise en charge pour syndrome coronaire aigu :

- 117 millions d'euros pour les soins de ville (11%)
- 858 millions d'euros pour les dépenses hospitalières (83%)
- 56 millions d'euros pour les prestations en espèces (indemnités journalières maladie, AT/MP, maternité et invalidité) (6%).

La dépense annuelle moyenne remboursée est estimée à 9 940 euros par personne (Tous régimes confondus).

6. Evolutions entre 2015 et 2019

a. Evolution des effectifs et taux entre 2015 et 2019

Entre 2015 et 2019, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des effectifs des personnes prises en charge pour syndrome coronaire aigu (SCA) est de 0,5%. L'évolution brute de la prévalence entre 2015 et 2019 est nulle. Après standardisation sur la structure de la population INSEE, les résultats ne sont pas modifiés.

b. Evolution des dépenses entre 2015 et 2019

Entre 2015 et 2019, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dépenses attribuables au syndrome coronaire aigu (SCA) est de 1,11%. L'évolution de la dépense annuelle moyenne remboursée par personne est de 0,61%.